

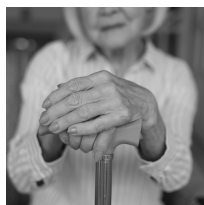
CATALOGUE DES FORMATIONS 2 0 2 6



UNA LOT-ET-GARONNE

359 route du Canal - 47240 Castelculier
05.53.47.69.59 - accueil@una47.fr
www.una47.fr

SOMMAIRE DES FORMATIONS



FORMATIONS AUTOUR DE LA PERSONNE ÂGÉE ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP

- La bientraitance..... P3
- L'alimentation..... P4
- L'évaluation de la situation et des besoins..... P5
- La vie affective et la sexualité de la personne..... P6
- Comment accompagner des personnes en situation de handicap..... P7



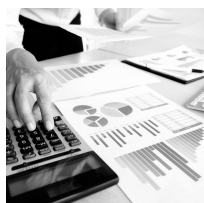
FORMATIONS POUR LA PETITE ENFANCE

- Manutention et ergonomie en secteur petite enfance..... P8



FORMATIONS EN COMMUNICATION

- La communication au sein d'une association..... P9
- Outils de mobilité : tablette tactile & logiciels associés..... P10
- Les techniques d'animation..... P11



FORMATIONS EN COMPTABILITÉ

- Les outils pour anticiper les difficultés et optimiser les excédents..... P12



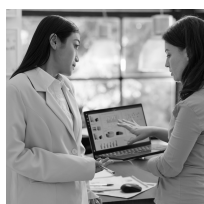
FORMATIONS QUALITÉ

- L'évaluation interne des établissements et services visés à l'article L312-1 du CASF..... P13
- L'évaluation externe..... P14
- Le management par la performance méthode EFQM..... P15



FORMATIONS EN PRÉVENTION

- L'appréhension du vieillissement afin d'améliorer l'accompagnement..... P16
- Les TMS, la santé et l'activité physique..... P17
- Matériel et techniques d'aide à la mobilisation et aux transferts..... P18
- Mieux accompagner les aidants..... P19



FORMATIONS SYSTÈME D'INFORMATION

- La prise en main d'un système d'information..... P20

L'ÉQUIPE DE FORMATEURS P21

INFORMATION & CONTACT P23

LA BIENTRAITANCE

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures

Tarif : 2 100€

12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : toute personne amenée à accompagner et aider une personne âgée à son domicile ou institution

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

La bientraitance est une notion qui appartient au domaine de l'éthique. Elle s'applique aux enfants, aux personnes âgées, aux malades, aux personnes handicapées, aux accidentés et victimes de catastrophes, aux prisonniers... Cette notion recouvre un ensemble d'attitudes et de comportements positifs et constants de respect, de bons soins, de marques et manifestations de confiance, d'encouragement et d'aide et envers des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité ou de dépendance (tout particulièrement les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées, les malades très vulnérables tels que ceux touchés par la maladie d'Alzheimer).

La bientraitance n'est pas seulement l'absence de maltraitance mais une démarche active que la Haute autorité de santé définit comme « une manière d'être, d'agir et de dire soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins, respectueuse de ses choix et de ses refus ».

OBJECTIFS : améliorer les pratiques professionnelles ; définir les notions de bientraitance et maltraitance ; connaître la réglementation ; élaborer des outils communs ; trouver des réponses à des mises en situation.

Cette démarche englobe :

- le respect des droits, de la liberté de choix et surtout de la dignité de la personne ;
- la bienveillance, attitude positive d'écoute et d'attention vis-à-vis de la personne ;
- la sollicitude qui vise à rétablir une relation équilibrée au lieu d'instaurer une relation dominant/dominé ;
- le « prendre soin » plutôt que le « donner des soins » ;
- la lutte contre la maltraitance physique (coups, gestes brusques...), psychique (langage méprisant, insultes, chantage...), financière (spoliations), médicale (soins inadaptés, lutte insuffisante contre la douleur...), l'usage de contraintes qui ne sont pas dans l'intérêt de la personne et l'ensemble des négligences passives qui altèrent son bien-être.

Les stagiaires sont amenés à s'interroger sur leurs pratiques. Si la majorité se positionne bien loin des violences physiques, aucun ne peut affirmer que son quotidien est exempt de toute atteinte à l'intégrité de la personne humaine. Les stagiaires sont également amenés à accompagner les personnes dans un environnement pouvant être, lui-même, un obstacle à leur bien-être.

PROGRAMME

Présentation et expression des différents stagiaires

- Qu'est-ce que la bientraitance ?

- Qu'est-ce que la maltraitance ?

Apports juridiques divers : les Déclarations, les Chartes et les lois. La notion d'éthique et de responsabilité

- Définitions

- Etudes des différents textes et réglementations

- Les sanctions

Travail autour de différentes définitions et de termes associés

Bientraitance, maltraitance, violences, respect, vulnérabilité, négligence...

Classification des différentes formes de maltraitance

Physique, psychologique, sexuelle, exploitation financière, négligence (active ou passive), discrimination

Comment les repérer ? Comment les prévenir ?

Promotion de la démarche globale de bientraitance selon les recommandations de l'ANESM

- Respect des droits, liberté de choix, liberté d'expression, la communication verbale et non verbale, l'information, l'évaluation, l'accueil, l'écoute, l'attention, la notion de « care », le toucher...

- Définitions

- Approche triangulaire : personne aidée, aidants familiaux et professionnels d'intervention

Analyse de situations de maltraitance et pistes de réflexion

- Etude de cas

Réflexion autour d'outils communs en faveur de la bientraitance

Évaluation de début et de fin de formation

L'ALIMENTATION

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : toute personne amenée à accompagner et aider une personne âgée à son domicile ou institution

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

L'alimentation est la première des médecines. Bien manger est ainsi la clé pour préserver son corps et éviter de nombreuses maladies. Quelles sont les bonnes habitudes à prendre au quotidien ? Comment composer des menus équilibrés ?

Il est maintenant prouvé que les deux plus grandes causes de décès en France – maladies cardio-vasculaires et cancers – sont liées à notre façon de manger. On sait aussi que les facteurs alimentaires sont associés à la survenue de bien d'autres maladies très répandues comme le diabète, l'ostéoporose ou l'obésité et qu'une « bonne » nutrition est un facteur clé pour une « bonne » santé.

Aujourd'hui, le rôle déterminant des facteurs nutritionnels est mis en avant pour retarder le vieillissement usuel et prévenir, ou du moins limiter, la survenue des pathologies liées au vieillissement. Or, quelques études montrent que la prévalence de la malnutrition est assez élevée chez les personnes âgées. S'intéresser à leur nutrition semble donc un passage obligé vers la promotion de la santé chez cette population.

OBJECTIFS : identifier les différents facteurs qui influencent l'état de santé, les modifications physiologiques et leurs conséquences ; connaître les repères alimentaires généraux, les groupes alimentaires et l'équilibre alimentaire ; savoir repérer les signes de la dénutrition et de la déshydratation, de l'anorexie et de la boulimie ; identifier les recommandations alimentaires selon les pathologies ; savoir élaborer des menus simples et équilibrés adaptés.

L'alimentation joue un rôle très important sur la santé. Avec l'âge, l'organisme change et les besoins nutritionnels également. Il est essentiel d'avoir une alimentation équilibrée, variée et adaptée pour se protéger contre certaines maladies, pour limiter les problèmes de fatigue, pour se défendre contre les infections.

Les interventions à domicile ou encore certains salariés d'établissements médico-sociaux sont amenés à préparer les repas des personnes âgées et/ou fragilisées. Parfois, démunis des notions de base sur l'alimentation ou encore avec une méconnaissance de l'alimentation à adapter selon certaines pathologies, il paraît essentiel d'être formé à ce sujet de santé publique.

PROGRAMME

Les modifications physiologiques liés à l'âge

Vieillesse et conséquences alimentaires

Les règles alimentaires générales (PNNS)

-Besoins nutritionnels (enfants, adultes, seniors, personnes en situation de handicap...)

-Groupes alimentaires

-L'équilibre alimentaire

La dénutrition/la malnutrition

-Définition

-Repérage

-Cause/conséquences

-Prévention

La déshydratation

-Définition

-Repérage

-Conséquences

Alimentation et troubles

-Mastication

-Déglutition

-Autres troubles (diabète, perte de goût, manque d'appétit...)

Évaluation de début et de fin de formation

L'ÉVALUATION DE LA SITUATION ET DES BESOINS

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures

Tarif : 2 100€

12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : toute personne issue du milieu hospitalier, d'établissements médico-sociaux, d'associations d'aide, de services et de soins à domicile

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Les droits définis par les lois en vigueur nécessitent l'évaluation des besoins individuels de la personne et reposent sur des principes tels que la libre expression par la personne de ses attentes, de ses besoins et de ses souhaits. Le projet de vie à partir duquel doivent être construites l'évaluation et les réponses aux besoins de compensation, réaffirme la place de la personne au cœur du dispositif. La prise en compte des besoins de la personne dans son environnement ainsi que ses besoins en soin doit mener à une évaluation multidimensionnelle, elle ne se limite pas aux besoins vitaux mais porte sur l'ensemble des dimensions de la situation de vie en envisageant non seulement les caractéristiques de la personne, mais également celles de son environnement, qui peut constituer un obstacle ou un facilitateur.

OBJECTIFS : comprendre la nécessité de la démarche de l'évaluation ; améliorer les pratiques professionnelles ; définir les notions du besoin et du soin ; promouvoir une démarche de bientraitance ; connaître la réglementation ; s'approprier les outils d'évaluation (AGGIR, PATHOS).

L'élaboration d'un plan individualisé de compensation pour l'autonomie a pour objet de construire une stratégie globale d'intervention en réponse aux besoins de compensation identifiés et non pas seulement de vérifier l'éligibilité à l'une ou l'autre des prestations.

L'évaluation, qu'elle soit réalisée au domicile ou en établissement temporaire concourt donc directement dans la formalisation du projet individuel de vie et doit établir un contrat de confiance entre les structures d'intervention et l'usager.

PROGRAMME

Apports juridiques divers : les Déclarations, les Chartes, les lois et les décrets.

- Définitions
- Etudes des différents textes et réglementations

L'évaluation des besoins à domicile

- Définitions
- Qui évalue ? Le financeur, la structure ?
- Méthodologie

Promotion d'une démarche globale de qualité

- Définitions
- Approche triangulaire : personne aidée, aidants familiaux et professionnels d'intervention

Présentation des activités de services à la personne : quels services au domicile

- Construire son offre de services : coordination avec les acteurs du domicile

Utilisation d'outils communs de coordination de l'intervention

- Le cahier de liaison : son rôle, son utilisation
- La fiche d'intervention : son rôle, son utilisation

Présentation et appropriation des outils d'évaluations AGGIR (perte d'autonomie)

- Définitions, modalités, variables, GIR, codages
- Mise en pratique

Analyse de situations d'évaluation des besoins au domicile : études de cas

Évaluation de début et de fin de formation

LA VIE AFFECTIVE ET LA SEXUALITÉ DES PERS. ÂGÉES

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures

Tarif : 2 100€

12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, création d'outils par les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : toute personne issue du milieu hospitalier, d'établissements médico-sociaux, d'associations d'aide, de services et de soins à domicile

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Un changement de culture tant dans les établissements qu'à domicile, visant à prendre en compte le résident âgé en tant que personne singulière et à promouvoir son bien-être et sa qualité de vie, implique notamment de faciliter l'expression de sa sexualité. En fait, la question des besoins et du bien-être sexuels des personnes âgées résidant dans un établissement ou à domicile, avec ou sans « démence », reçoit encore très peu d'attention. Les personnes âgées sont considérées comme asexuées et l'activité sexuelle des personnes âgées présentant une « démence » tend à être envisagée comme un symptôme indésirable de la « maladie », plutôt que comme l'expression de désirs appropriés. Or les recherches montrent que beaucoup de personnes âgées conservent un intérêt pour la sexualité et sont capables d'exprimer leur sexualité, et ce même quand elles présentent une « démence ». Par ailleurs, les membres du personnel des établissements ou les intervenants à domicile manquent généralement de connaissances et de compréhension concernant la sexualité des personnes âgées.

OBJECTIFS : mieux comprendre la vie affective et la sexualité des personnes ; permettre aux soignants et intervenants au domicile d'exprimer sereinement leur point de vue ; identifier les points de blocage des différents acteurs gravitant autour de la personne âgée ; apporter des réponses concrètes aux difficultés des professionnels ; comprendre et gérer les difficultés des familles...

En outre, l'expression de la sexualité des personnes âgées vivant dans un établissement se heurte à d'autres obstacles, comme le manque d'intimité, le manque d'occasions ou de partenaires, l'accent mis sur d'autres aspects du bien-être que la sexualité, le manque d'aide concernant les problèmes médicaux ou physiologiques pouvant causer des dysfonctionnements sexuels ou encore les attitudes négatives des membres de la famille. Il apparaît donc essentiel d'identifier de façon précise les obstacles à l'expression de la sexualité des personnes âgées résidant dans un établissement, ainsi que les moyens d'améliorer cette situation.

PROGRAMME

Vieillesse et vie affective/sexualité de la personne âgée : une approche pluridisciplinaire

- Définitions de la santé sexuelle
- Aspects biologiques
- Aspects psychologiques
- Aspects sociaux

Vieillesse et vie affective/sexualité de la personne âgée : la réglementation

- Les droits fondamentaux de la personne âgée
- La loi du 2 janvier 2002
- La charte des Droits et Libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance
- La bientraitance institutionnelle ou à domicile (HAS/ANESM)

Vieillesse et vie affective/sexualité de la personne âgée : les freins

- Travail autour de différentes définitions : valeur, croyance, représentation, préjugé ...
- Travail autour des différents acteurs à l'initiative de ces freins : famille, professionnels, société ...
- Les maladies

Les soignants/intervenants à domicile face à la sexualité de la personne âgée : le vécu des professionnels

- Les 4 différents types d'approche en établissement (résident/conjoint/soignant : comment réagir ?)
- Maltraitance, déviance ou réel besoin ?
- Les transmissions des soignants ou des intervenants à domicile : comment communiquer ?

Vieillesse et vie affective/sexualité de la personne âgée : la place de la famille

- L'accumulation des tabous et l'accompagnement des familles

Analyse de situations concrètes et pistes de réflexion : étude de cas

Évaluation de début et de fin de formation

COMMENT ACCOMPAGNER DES PERS. EN SITUATION DE HANDICAP ?

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1,5 jour - 10 heures

Tarif : 1 500€

12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, supports, quizz, étude de cas pratique échange de pratiques...

Profil stagiaire : toute personne amenée à accompagner et aider une personne en situation de handicap à son domicile

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

L'accompagnement des personnes en situation de handicap est essentiel pour soutenir l'indépendance et la participation sociale des individus affectés. Les obstacles limitant la capacité à vivre de manière autonome et à exercer pleinement la citoyenneté peuvent être nombreux. Cette formation vise à outiller les professionnels pour qu'ils puissent soutenir les personnes qu'ils accompagnent dans la réalisation de leurs objectifs personnels et sociaux. Les professionnels du secteur social et médico-social tiennent un rôle très important dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ils doivent tenir compte de la particularité de leur invalidité, de leurs besoins, de leurs volontés, mais aussi de l'environnement dans lequel ces personnes évoluent.

OBJECTIFS : identifier les différentes formes de handicap ; repérer les répercussions physiques : psychologiques, familiales et relationnelles du handicap ; adapter ses accompagnements aux différents types de handicap...

Ainsi, cette formation permet de sensibiliser au handicap, clarifier l'articulation avec les fonctions internes et les acteurs externes, analyser les besoins des personnes en situation de handicap en matière d'accessibilité et d'accompagnement. En outre, accompagner les personnes en situation de handicap au quotidien.

PROGRAMME

Cadre législatif concernant le handicap

- Définition stricte du handicap, répercussions sociales et droits

Prévention et accès aux soins

Compensation et ressources

- Aides humaines, techniques, territoriales

Classification des différents types de handicap

- Psychique, physique, cognitif, intellectuel

Conséquences du handicap dans la vie quotidienne

- Physique : motricité, chutes, dépendance à l'autre
- Psychique : difficultés spatio-temporel, troubles de l'humeur
- Sociale : communication altérée

Place de l'intervenant à domicile dans la relation d'aide

Etudes de cas pratique

- Une étude de cas de la M.A.T (Maison d'Accueil Temporaire)
- Une étude de cas à domicile
- Comparaison des deux afin de mettre en avant des solutions pratiques

Évaluation de début et de fin de formation

MANUTENTION ET ERGONOMIE EN SECTEUR PETITE ENFANCE

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures
Tarif : 2 100€
 12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : alternance de cours théoriques et pratiques, mise en situation, formation, active et participative sur la base d'apports notionnels illustrés, d'échanges pratiques, d'étude de cas et du vécu professionnel des stagiaires.

Profil stagiaire : toute personne amenée à travailler avec des enfants

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Les Professionnels de la petite enfance sont exposés dans le cadre de leur travail à des situations qui mobilisent des compétences sur le plan technique et humain, et particulièrement lors de postures contraignantes (flexion, rotation du tronc, assis au sol, portages ou des manutentions de charges). Un apprentissage à repérer les situations à risques et se familiariser à des techniques d'ergonomie d'effort sera proposé à travers des mises en situation pratique.

La finalité vise à réduire les risques professionnels et à améliorer les conditions de travail. Prévenir ou réguler certaines situations « sensibles » constituent des ressources-clés qui favorisent une relation de qualité et de meilleures capacités d'engagement dans l'action au quotidien.

OBJECTIFS : connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites, améliorer les conditions de travail par une approche ergonomique des situations des postes de travail, prévenir les risques par une analyse interactive des contextes de manutention et de l'environnement, acquérir des techniques sécuritaires qui permettent de réduire les états de tensions, en particulier au niveau des contacts de proximité avec les enfants, apprendre des pratiques corporelles comme moyen de ressourcement et d'évolution dans le travail relationnel, participer à la prévention et à la maîtrise des risques dans l'entreprise.

PROGRAMME

Comprendre l'apparition des risques TMS

- Notions d'anatomie statique et d'anatomie pour le mouvement
- Rappels anatomiques de physiologie et de biomécanique du mouvement
- Pratique d'exercices corporels afin de découvrir son anatomie en mouvement. Notion de tonus musculaire
- Apprendre à utiliser des outils pour enrichir son schéma corporel en sollicitant l'ensemble de son corps
- Travail dans la lenteur du geste pour favoriser l'observation et capter, percevoir, évaluer tous les détails du geste
- Connaître les conséquences de l'apparition des pathologies dans l'entreprise
- Réglementation en matière de Prévention des Risques Professionnels dans les établissements médico-sociaux.

Travaux pratiques et applications

- Identifier les situations à risques afin d'estimer pour chaque situations le risque et les dommages potentiels
- Evaluation des automatismes incorrects afin de déterminer les actions et les postures qui engendrent la survenue des TMS en situation de travail.
- Apprentissage de techniques qui permettent de réguler ses réactions et celles de l'enfants
- Travail sur l'écoute en développant des notions essentielles que sont : la confiance, la distance, l'échange

Évaluation de début et de fin de formation

LA COMMUNICATION AU SEIN D'UNE ASSOCIATION

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, réglementation, cas pratiques, prise en main de logiciels, créations de supports, quizz...

Profil stagiaire : toute personne issue du milieu associatif souhaitant développer ses compétences en communication

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

La communication au sein des associations de loi 1901 reste souvent peu exploitée. N'utilisant que très peu les médias, les techniques sont parfois méconnues. Aussi, malgré la réglementation spécifique qui les régit, les associations ont besoin de communiquer notamment vers leurs adhérents et leurs partenaires. Certes, cela n'est pas toujours évident à mettre en place mais aujourd'hui, de nombreux outils et moyens existent et tendent à renforcer l'image qu'une association peut renvoyer.

Un réel travail est nécessaire en amont afin de savoir ce que l'on souhaite dire, à qui et comment. Ce n'est qu'après avoir respecté un certain nombre d'étapes que l'on peut mettre en place une communication globale cohérente et pertinente.

Chaque association est unique et doit pouvoir le justifier en mettant en avant ses forces et ses valeurs. À elle également de pouvoir identifier ses besoins en communication après avoir réalisé un état des lieux de sa situation.

OBJECTIFS : comprendre le rôle de la communication et ses enjeux ; savoir développer un plan de communication efficace et lister les différentes étapes ; pouvoir repérer et former une équipe compétente pour gérer la communication ; adopter une identité claire pour son association...

Le terme communication est parfois peu apprécié dans le milieu associatif. En effet, celui-ci est souvent associé à l'univers du marketing. Toutefois, il ne faut pas confondre ces deux notions. Si le marketing est lié au développement de la vente, la communication renvoie elle à la mise en relation avec quelqu'un. A travers cette mise en relation, l'objectif principal est d'envoyer un message et ainsi accroître notamment le lien social avec la cible.

La communication est une discipline au service du lien.

Par ailleurs, il est important de prendre autant en compte la forme que le fond. Un message peut être très clair mais s'il est mal illustré ou si le support n'est pas approprié, il ne parviendra jamais jusqu'à la cible. Cette formation globale apporte des pistes de réflexion dans le développement d'une stratégie de communication mais également des outils prêts à l'emploi.

Il ne faut pas sous-estimer l'impact d'une communication maîtrisée et bien déployée.

PROGRAMME

Qu'est-ce que la communication au sein d'une association ?

- Définition et objectifs
- La réglementation
- Les avantages

Etat des lieux et identification

- Des besoins
- De l'équipe de communication
- Des réseaux à solliciter

Mettre en place une stratégie de communication

- L'identité de l'association (historique, valeurs, charge graphique)
- Le plan de communication (interne et externe) : les différentes étapes

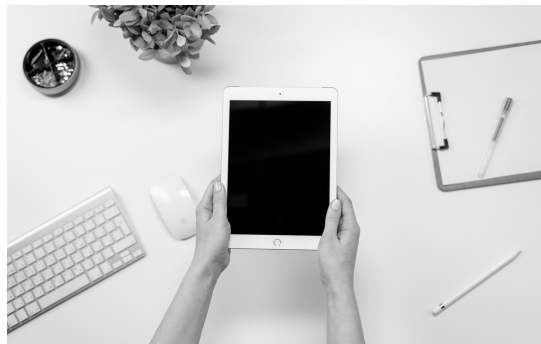
Les outils

- Media : affichage, presse écrite, radio, Internet ...
- Hors media : foires, salons, relation presse, réseaux sociaux...

Évaluation de début et de fin de formation

OUTILS DE MOBILITÉ : TABLETTE TACTILE & LOGICIELS ASSOCIÉS

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures

Tarif : 2 100€

10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, réglementation, cas pratiques, prise en main de logiciels, créations de supports, quizz...

Profil stagiaire : toute personne désirant approfondir les connaissances en informatique

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Depuis de la découverte de l'informatique, de nombreuses activités de la vie courante ont été simplifiées. L'informatique est un principe fondamental est par la même occasion un outil essentiel dans la vie quotidienne. En 2018, c'est un outil de communication indispensable. Il sert à transmettre de nombreuses informations, c'est en effet un moyen de ne pas s'isoler administrativement ainsi que socialement. Depuis ces dix dernières années on a pu constater une grande évolution de l'informatique qui s'est caractérisée par des nouveaux moyens de communication ainsi que des nouvelles méthodes de travail.

OBJECTIFS : démystifier l'informatique et être autonome dans l'utilisation d'un ordinateur ; apprendre à utiliser le micro-ordinateur PC, son environnement et savoir utiliser les fonctions essentielles de Windows ; initiation Word, Excel et Internet ; entretenir son système d'exploitation ; prévenir des dangers d'Internet ; bien choisir et paramétrer un antivirus

PROGRAMME

A la découverte de l'ordinateur

Vocabulaire, fonctionnement, composants (matériels, périphériques, lecteur média...), manipulation souris

A la découverte de mon poste de travail

Organiser son bureau, barre des tâches, souris, clavier, affichage, date et heure, paramètres régionaux

Les dossiers

Utilisation de l'explorateur, créer/nommer/déplacer/supprimer un dossier, notion de réseaux

Gestion des fichiers

Enregistrer/copier/déplacer/effacer un fichier, récupérer un fichier dans la corbeille, supprimer définitivement un fichier, renommer un fichier

Traitement de texte WORD

Découvrir l'écran de travail, créer un nouveau document, saisir/modifier/supprimer un texte, création d'un tableau simple, concevoir un tableau et y saisir un texte, redimensionner un tableau, insérer/déplacer/supprimer une ligne ou une colonne, définir la mise en forme et l'habillage, mettre en forme un document : choix de la police, du style, des options de paragraphe, etc., insérer des listes à puces ou numéros, définir les options de mise en page : marges, orientation du document (portrait ou paysage), numérotation des pages, bordures, etc., utiliser le correcteur automatique, découvrir le mode "aperçu avant impression"

Internet et ses particularités

Les différents types de connexion, comment fonctionne Internet, naviguer sur le web avec Internet Explorer, passer d'une page à l'autre, visiter un site sécurisé, les onglets de navigation, configuration et options du navigateur, les clés de la recherche efficace sur Internet, utiliser les moteurs de recherche, Google, chercher et trouver sur Internet, rechercher une image sur internet, enregistrer une image, prévention des dangers d'Internet

Tableur Excel : concevoir un tableau

Découvrir l'écran de travail, la fenêtre du classeur, saisir/modifier/déplacer les données d'un tableau, fonctions simples (somme, moyenne, etc.), gestion multifeuilles et multiclasseurs, effacer le contenu des cellules, mettre en forme un tableau : insérer ou supprimer une ligne (ou colonne), choisir un format de cellule, sauvegarde des données

Évaluation de début et de fin de formation

LES TECHNIQUES D'ANIMATION

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures

Tarif : 2 100€

10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, réglementation, cas pratiques, prise en main de logiciels, créations de supports, quizz...

Profil stagiaire : toute personne désirant approfondir les connaissances en informatique

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

La formation « Les techniques d'animation » invite à découvrir comment rendre un groupe acteur de son apprentissage. Elle permet de comprendre les différences entre pédagogie active et directive, et d'adopter la posture d'animateur la plus adaptée selon le contexte. Les participants apprennent à construire des séquences pédagogiques dynamiques et engageantes, en utilisant une variété d'outils : jeux de rôles, exercices collaboratifs ou démonstrations guidées. L'accent est mis sur la création d'un climat d'apprentissage à la fois sécurisant et stimulant, propice à la créativité et à l'autonomie. Enfin, chacun développe sa capacité à évaluer et réguler la dynamique du groupe pour favoriser la participation de tous.

OBJECTIFS : former des animateurs capables de concevoir et de conduire des activités en intégrant à la fois des démarches participatives (pédagogie active) et des repères structurants (pédagogie directive), afin de favoriser à la fois l'autonomie et la progression des participants.

PROGRAMME

L'animation numérique

Différences d'animation

Les pédagogies directives

Quand et pourquoi adopter une pédagogie directive

Les pédagogies actives

Quand et pourquoi adopter une pédagogie active

Les rôles et postures de l'animateur numérique

Chef d'orchestre, facilitateur, régulateur, motivateur

Gérer un participant silencieux, bavard ou en difficulté technique

Les techniques et outils d'animation numérique

Démonstration

Mises en situation : animation directive

Chaque participant anime un mini-module technique

Feedback collectif

Mises en situation : animation active

Chaque participant anime un atelier collaboratif en sous-groupe

Feedback collectif

Gestion de la dynamique et imprévus

Cas pratiques : groupe peu participatif, surcharge d'outils, panne technique

Jeux de rôle et solutions rapides

Évaluation de début et de fin de formation

ANTICIPER LES DIFFICULTÉS ET OPTIMISER LES EXCÉDENTS

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, réglementation, cas pratiques, prise en main de logiciels, créations de supports, quizz...

Profil stagiaire : toute personne issue du milieu associatif et souhaitant développer ses compétences en comptabilité

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

L'inexorabilité du changement et les turbulences de l'environnement constituent deux éléments majeurs et récurrents dans la vie des associations (évolution du taux horaire, du volume d'activité...), ainsi que des événements impactant l'activité des structures, comme des départs à la retraite, des congés maladie...

Ces facteurs jouent un rôle prépondérant dans le quotidien et il est parfois difficile d'y faire face.

Les outils de gestion permettent de donner un ordre d'idée sur la situation financière ainsi que sur la pérennité de l'association. De fait, la pertinence et l'efficacité des outils de gestion ne sont pas négligeables.

Aussi, il est important d'équiper une association afin qu'elle puisse réaliser au plus près de la réalité son budget prévisionnel, son compte administratif, son budget exécutoire, son suivi budgétaire ou encore son plan de trésorerie.

OBJECTIFS : savoir renseigner et interpréter les résultats des outils du budget prévisionnel, du compte administratif, du budget exécutoire, du suivi budgétaire et du plan de trésorerie

Cette démarche englobe :

La loi 2002-02, rénovant l'action sociale et médico-sociale, oblige l'inscription d'un ESMS dans une logique de tarification. Cette procédure de tarification s'articule autour de deux temps principaux

-La transmission et la validation par l'autorité de tarification d'un Budget Prévisionnel qui présente les besoins en exploitation de l'année à venir et détermine le coût de fonctionnement par structure ; il est transmis avant le 31 octobre N-1.

-La transmission, avant le 30 avril N+1, d'un Compte Administratif qui permet à l'ESMS de rendre compte de l'utilisation des financements obtenus et de proposer une affectation de résultat comptable.

Pour une meilleure gestion, le suivi budgétaire va nous permettre de comparer le budget exécutoire et le réalisé (comptabilité). Le suivi budgétaire doit être fait régulièrement et mis à disposition de la structure mais aussi de ses partenaires financiers en cas de besoin. Il facilite ainsi le pilotage des activités et la maîtrise du budget. Il peut concerner le budget global de la structure ou d'un projet voire d'un financement spécifique.

Le budget exécutoire se construit à partir du Budget Prévisionnel modifié, prenant en considération le tarif fixé par l'autorité de tarification. Ceci permet d'identifier et de limiter les éventuelles dérives, pour tenter d'inverser une courbe défavorable.

Le plan de trésorerie récapitule et prévoit les opérations financières tout au long de l'année, afin d'anticiper les dépenses et les recettes rythmant l'activité de l'association. Une bonne gestion de trésorerie permettra d'éviter les découverts bancaires ou d'envisager des placements financiers judicieux.

PROGRAMME

Améliorer la gestion de trésorerie

- Veille active sur l'encaissement des clients
- Respect du délai pour le règlement des dettes fournisseurs, des salariés, des charges sociales

Prévenir les risques de cessation de paiement

- Les moyens pour assurer la solvabilité à court et long terme

Optimiser le résultat financier

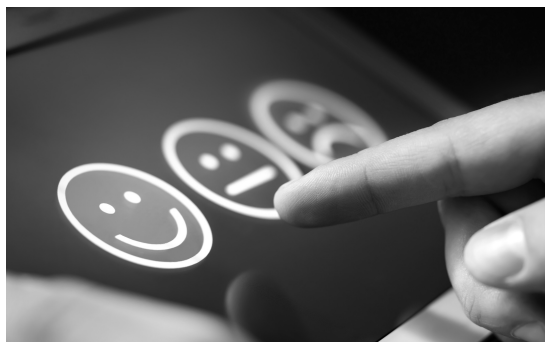
- L'utilisation optimale des excédents de trésorerie
- La recherche de moyens de financement

Avoir une vision sur les dépenses réalisées / les dépenses prévues

Évaluation de début et de fin de formation

ÉVALUATION INTERNE SERVICES VISÉS PAR ARTICLE L312-1 DU CASF

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 12 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, réglementation, cas pratiques, prise en main de logiciels, créations de supports, quizz...

Profil stagiaire : toute personne issue du secteur social et médico-social, membres des équipes pluridisciplinaires, des équipes de direction, référents qualité, gestionnaires sociaux et médico-sociaux

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a introduit l'obligation de conduire l'évaluation interne de la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux. L'évaluation interne mais également l'évaluation externe concernent tous les établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

Cette démarche est notamment cadrée par la circulaire du 21 octobre 2011 et par différentes recommandations de bonnes pratiques professionnelles élaborées par l'ANESM. Ces recommandations relatives à la conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services précisent le contenu, les exigences et le périmètre de la démarche. L'ANESM propose des axes de réflexion et des supports méthodologiques pour conduire l'évaluation interne en cohérence avec la démarche d'évaluation externe.

OBJECTIFS : connaître et appréhender la réglementation en vigueur ; comprendre les objectifs et les principes de l'évaluation interne ; préparer et conduire l'évaluation interne ; définir des notions clés autour de la qualité et de l'amélioration continue ; analyser des situations concrètes et trouver des réponses adaptées à ces situations.

Les démarches d'évaluation de la qualité des prestations et des services impliquent un travail sur une démarche d'amélioration continue afin de « faire vivre » la qualité au sein de l'établissement. Ces différents processus sont une opportunité pour la structure en privilégiant un mode de management participatif : le management par la qualité.

PROGRAMME

Présentation et expression des différents stagiaires

- Qu'est-ce que l'autorisation de service ?
- Qu'est-ce que l'évaluation interne et externe ?

Apports juridiques

- Définitions
- Etudes des différents textes et réglementations
- Les sanctions

Travail autour de différentes définitions et termes associés

- Evaluation interne, externe, amélioration continue, différence entre évaluation et audit
- Revoir la loi 2002-02 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Les outils de garantie des droits des usagers
- Appréhender la circulaire du 21 octobre 2011

Présentation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles relatives à l'évaluation interne de l'ANESM

- Définitions
- Approche triangulaire : Autorité de contrôle, établissement et ses professionnels et la personne aidée
- Identification des champs d'évaluation interne

Construire son référentiel d'évaluation interne

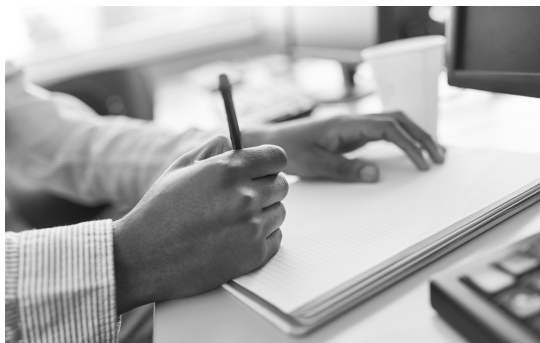
Réflexion autour d'une démarche d'amélioration continue de la qualité

- La Roue de Deming : l'amélioration continue de la qualité
- Le management par la qualité : méthode EFQM

Évaluation de début et de fin de formation

PRÉPARER ET SUIVRE SON ÉVALUATION EXTERNE

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 3 jours - 21 heures

Tarif : 2 800€

10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, élaboration d'une fiche auto-évaluation, création d'outils par les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : toute personne issue du secteur social et médico-social, membres des équipes pluridisciplinaires, des équipes de direction, référents qualité, gestionnaires sociaux et médico-sociaux

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a introduit l'obligation de conduire l'évaluation interne de la qualité des prestations des établissements sociaux et médico-sociaux. L'évaluation interne mais également l'évaluation externe concernent tous les établissements et services mentionnés à l'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).

L'évaluation externe est devenue obligatoire pour tous les établissements du secteur depuis le décret 2007-975 du 15 mai 2007 qui en fixe le cahier des charges et les 4 objectifs de base. Ce même décret précise que les deux processus interne et externe recouvrent le même champ.

Différentes mesures, globales ou sectorielles sont venues ensuite compléter le dispositif de l'évaluation : décrets 2009-302 du 18 mars 2009, 2010-1319 du 3 novembre 2010, circulaire du 21 octobre 2011, décrets 2012-82 du 23 janvier 2012, 2012-147 du 30 janvier 2012... Selon l'annexe 3-10 du CASF « l'évaluation interroge la mise en œuvre d'une action, sa pertinence, les effets prévus et imprévus, son efficience en considération du contexte observé. Elle implique un diagnostic partagé, la construction d'un cadre de référence spécifique, le choix d'outils de mesure et d'appréciations adaptés ».

OBJECTIFS : comprendre les fondements, enjeux et objectifs de l'évaluation externe ainsi que l'articulation évaluation interne et externe ; comprendre la démarche évaluative ; transmettre la méthodologie de réalisation de l'évaluation externe ; identifier les modalités de préparation à l'évaluation externe ; réaliser un état des lieux de l'organisation d'une structure...

Les démarches d'évaluation de la qualité des prestations et des services impliquent un travail sur une démarche d'amélioration continue afin de « faire vivre » la qualité au sein de l'établissement. Ces différents processus sont une opportunité pour la structure en privilégiant un mode de management participatif : le management par la qualité.

PROGRAMME

Présentation et expression des différents stagiaires

L'articulation entre l'évaluation interne et externe : les objectifs, l'objet et le périmètre de l'évaluation externe

- Qu'est-ce que l'autorisation de service ?
- Qu'est-ce que l'évaluation interne et externe ?

Les domaines de l'évaluation externe et leurs principales dimensions

- Définitions
- Etudes des différents textes et réglementations
- Les sanctions

L'évaluation externe : le cahier des charges, la préparation à l'évaluation externe

- Appréhender l'annexe 3-10 fixant le contenu du cahier des charges pour la réalisation de l'évaluation externe

L'engagement de l'évaluation externe : la procédure, le choix du prestataire et ses critères, les conditions techniques et organisationnelles

Les documents préparatoires à remettre à l'évaluateur externe : une opportunité pour questionner son organisation

Les étapes de réalisation de l'évaluation externe

Réaliser un état des lieux organisationnel de sa structure

Les résultats de l'évaluation externe : applications et mise en œuvre des préconisations

Évaluation de début et de fin de formation

LE MANAGEMENT PAR LA PERFORMANCE : MÉTHODE EFQM

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 3 jours - 21 heures

Tarif : 2 800€

10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, étude de textes réglementaires, échanges, analyse de cas pratiques, élaboration d'une fiche auto-évaluation, création d'outils par les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : tous les professionnels du secteur social et médico-social, membres des équipes de direction, référents qualité, gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux concernés par la mise en place d'un modèle EFQM ou plus globalement par le management par la qualité

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

La loi 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, dite HPST, a, notamment, instauré l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP). Cette agence a notamment pour mission d'accompagner les établissements et services dans le développement d'une culture de la performance et des résultats.

Rappel : Le principe de l'évaluation instauré par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale vise à permettre aux établissements et services d'apprécier (évaluation interne) ou de faire apprécier (évaluation externe) les effets et les connaissances produits, à la fois, par les outils déployés (outils de la loi de 2002) et par les mesures correctives engagées dans la dynamique d'amélioration continue de la qualité.

Nous sommes de façon très concrète dans une logique d'appréciation des résultats produits et plus seulement dans une logique, aujourd'hui dépassée, d'évaluation du niveau de mise en œuvre des moyens.

L'European Foundation for Quality Management ou EFQM, (en français Fondation européenne pour la gestion de la qualité) est une fondation européenne basée à Bruxelles.

OBJECTIFS : comprendre les fondements, les enjeux et les objectifs du modèle EFQM ; comprendre la démarche évaluative ; réaliser un état des lieux de l'organisation de votre structure : établir un questionnaire évaluatif.

L'EFQM compte aujourd'hui plus de 700 membres. L'objectif de cette organisation à but non lucratif est de promouvoir un cadre méthodologique pour permettre à ses membres d'évaluer leur niveau de qualité et de s'améliorer. Son modèle d'autoévaluation est fondé sur 9 principes (qui n'ont pas tous la même pondération). De nombreux cabinets de management proposent aux entreprises qui veulent être performantes des outils pour l'autoévaluation suivant le modèle.

PROGRAMME

Qu'est-ce que la méthode d'évaluation RADAR ?

- Découvrir la méthode d'évaluation RADAR
- Utiliser la matrice d'évaluation RADAR

Qu'est-ce que le modèle d'excellence EFQM ?

- Comprendre les conditions nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche d'Excellence EFQM
- Connaître les 9 critères du modèle d'évaluation et leur dynamique
- Utiliser l'auto-évaluation pour conduire une démarche vers l'Excellence
- Evaluations et priorisation des améliorations

Évaluation de début et de fin de formation

L'APPRÉHENSION DU VIEILLISSEMENT AFIN D'AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports théoriques et pratiques, simulateur de vieillissement, quizz...

Profil stagiaire : tout personnel médical, paramédical, social ou d'animation exerçant auprès de personnes âgées

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Le Simulateur de Vieillissement, un outil ludique pour se mettre à la place de la personne âgée. Cet outil aide à se projeter de façon très réaliste, il permet de ressentir les difficultés engendrées par la dépendance et leurs conséquences sur les activités quotidiennes des seniors.

OBJECTIFS : percevoir, ressentir, comprendre les difficultés motrices et sensorielles de la personne âgée dans le cadre de la vie courante avec des simulateurs de vieillissement afin de mieux agir ; pratiques professionnelles et accompagnement des personnes âgées

La combinaison de simulation du vieillissement est composée d'un ensemble d'éléments distincts. Par leur interaction, des effets très similaires à ceux de la déficience des capacités motrices et sensorielles due au vieillissement peuvent être ressentis. La démarche particulière liée à l'âge et la capacité de préhension modifiée sont reproduites de manière très réaliste avec le Simulateur du Vieillissement.

PROGRAMME

Sénescence, le processus du vieillissement

Connaître les déficiences : visuelles, auditives, motrices liées au vieillissement

Expérimentations sensorielles de chaque déficience :

Mises en situation à l'aide du simulateur de vieillissement « sénescences »

- Déplacements
- Gestes élémentaires
- Douleurs musculaires

Pratiques préventives fondamentales de manutention : ajuster sa pratique

Pratiques professionnelles et accompagnement des personnes âgées :

Echanges sur le ressenti des stagiaires dans leur rôle de « personnes âgées »

Echanges sur le ressenti des stagiaires dans leur rôle d'intervenants à domicile

Retour et réflexion commune sur les ressentis et mise en pratique de nouvelles approches professionnelles

Évaluation de début et de fin de formation

LES TMS, LA SANTÉ ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports théoriques et pratiques, mise en pratique d'exercices d'étirements, quizz...

Profil stagiaire : personnel intervenant à domicile ou en établissement

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Depuis plusieurs années, le nombre des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) a connu une augmentation spectaculaire. Aujourd'hui ces affections représentent près de 80% des maladies professionnelles reconnues.

Les Troubles Musculo-squelettiques (TMS) se manifestent progressivement et peuvent entraîner la perte de fonction d'un système musculo-squelettique. Ils se manifestent par des douleurs et des gênes dans les mouvements qui, sans mesure de prévention, peuvent engendrer à terme une incapacité au travail et dans la vie quotidienne.

Il est important de sensibiliser tout salarié à la pratique régulière d'une activité physique. En effet, il est avéré un bénéfice pour la santé quels que soient l'âge et le sexe.

OBJECTIFS : comprendre les TMS, leurs conséquences pour les salariés ; identifier les facteurs de risque des TMS pour les prévenir et les gérer ; sensibiliser les salariés aux bienfaits de l'activité physique pour la santé ; transmettre des outils pratiques et pédagogiques adaptés

Au-delà de lutter contre l'absentéisme, la prévention des TMS améliore plus globalement la qualité de vie au travail. C'est la première cause d'arrêt maladie en France et il est impossible de faire l'impasse sur la prise en charge et la prévention des TMS.

PROGRAMME

Prévention TMS

- Définition des TMS, les principales pathologies, leur évolution
- Connaître les facteurs de risques (gestes répétitifs, postures...)
- Principes d'ergonomie de la manutention des personnes
- Conseils ergonomiques pour le port de charges
- Connaissances des limites de compétences des services d'aide à la personne
- Communication : les échanger entre l'intervenant à domicile, l'utilisateur et le personnel encadrant

Santé et activité physique

Intérêt des activités physiques et sportives pour les salariés :

- Sensibilisation des bienfaits de la pratique sportive sur la santé,
- Prévenir les problèmes de santé liés à la sédentarisation,
- L'Activité physique comme vecteur du bien-être au travail

Adapter l'activité physique à l'environnement :

- Exercices à pratiquer pour l'amélioration de la posture et en prévention de la douleur.

Évaluation de début et de fin de formation

MATÉRIEL ET TECHNIQUES D'AIDE À LA MOBILISATION ET TRANSFERTS

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports théoriques et pratiques, mise en situation, manipulation d'aides techniques

Profil stagiaire : toute personne exerçant une activité d'aide et/ou de soins, à domicile ou en établissement

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Les Mobilisations et transferts sont des activités à risque tant pour l'aidant que pour la personne accompagnée. La réduction de ces risques passe par deux étapes :

Apprendre à favoriser au maximum la participation de la personne accompagnée en lui apportant si besoin les aides techniques les plus adaptées

L'aide humaine et les mobilisations plus passives n'interviennent alors que pour pallier les difficultés qui ne peuvent être compensées par le matériel. Un apprentissage (ou rappel) ainsi qu'un entraînement aux techniques d'aides et de manutention des personnes sera proposé à travers des mises en situation pratique.

OBJECTIFS : mieux évaluer les capacités et difficultés précises de la personne dans sa mobilité ; favoriser la participation maximale de la personne dans ses mobilisations ; adopter les gestes et postures limitant les risques de TMS lors de ces mobilisations ; identifier le matériel pouvant faciliter la mobilité ; utiliser correctement les aides techniques aux transferts et à la mobilité.

La finalité est donc la réduction des risques notamment de TMS pour les aidants mais également le développement ou le maintien des capacités et de l'autonomie de la personne accompagnée.

PROGRAMME

Théorie de prévention :

- Les enjeux et risques dans la relation d'aide à la mobilité et à la mobilisation
- Les principes de la prévention des risques professionnels
- Les principes de base de sécurité et d'économie d'effort et rachidienne

Stratégie d'accompagnement :

- Notions élémentaires d'anatomie et des fragilités du grand âge
- Repérer les capacités et difficultés de la personne accompagnée
- Favoriser la participation
- Présentation des aides techniques, de leur rôle et utilité pour l'aidant et l'aidé
- Identification du besoin en équipement
- Identification du matériel le plus adapté à la situation
- Acquisition/ remboursement / Information sur le réemploi des aides techniques non ou plus utilisées

Utilisation des techniques et aides techniques à la manutention (pratique)

- Formation à l'usage des aides techniques médicales
- La maintenance préventive du matériel médical
- Les techniques de manutention et de positionnement des personnes dans le respect de leur autonomie

Évaluation de début et de fin de formation

MIEUX ACCOMPAGNER LES AIDANTS

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 1 jour - 7 heures
Tarif : 1 100€
 10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : alternance entre apports théoriques, échanges d'expériences et ateliers pratiques

Profil stagiaire : toute personne exerçant une activité d'aide et/ou de soins, à domicile ou en établissement

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

Accompagner un proche en perte d'autonomie, en situation de handicap ou atteint d'une maladie représente un engagement quotidien qui peut profondément modifier les relations familiales et personnelles. Si ce rôle d'aidant est souvent vécu avec beaucoup d'investissement et de bienveillance, il peut également susciter des interrogations, de la fatigue ou un sentiment d'isolement. Cette formation propose un temps d'échange, de réflexion et d'apprentissage pour mieux comprendre son rôle, renforcer ses compétences et découvrir des outils concrets permettant de concilier l'accompagnement du proche avec la préservation de son propre équilibre.

OBJECTIFS : identifier son rôle et sa place d'aidant ; comprendre les impacts de la maladie, du handicap ou de la dépendance sur la relation avec le proche ; apprendre à mieux communiquer avec la personne aidée et les professionnels de santé ; acquérir des outils pratiques pour faciliter le quotidien (gestes, organisation, prévention de l'épuisement) ; préserver son équilibre personnel tout en maintenant une relation de qualité.

Cette formation a pour objectif d'aider les aidants à mieux vivre leur rôle au quotidien en leur apportant des repères, des connaissances et des outils pratiques. Elle vise également à prévenir l'épuisement en favorisant une relation plus sereine avec le proche aidé tout en préservant le bien-être de l'aidant.

PROGRAMME

- Accueil, présentation et partage d'expériences
- Comprendre et prendre conscience

MODULE 1 :

- Quand la maladie, le handicap ou la dépendance s'immisce dans la relation

MODULE 2 :

- Être aidant, reconnaître ses besoins, ses attentes et ses limites

ATELIER PRATIQUE :

- Expression des émotions et gestion du stress

Évaluation de début et de fin de formation

LA PRISE EN MAIN D'UN SYSTÈME D'INFORMATION

AUCUN NIVEAU DE CONNAISSANCE PRÉALABLE N'EST REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION



Durée : 2 jours - 14 heures

Tarif : 2 100€

10 participants maximum

Méthodes pédagogiques : apports de connaissances, échanges, analyse de cas pratiques, création de procédures pour les stagiaires, quizz...

Profil stagiaire : toute personne issue du milieu associatif et souhaitant développer ses compétences sur un système d'information

Pré-requis : ne nécessite aucun pré-requis

L'information est un principe fondamental de la stratégie. En conséquence, le SI est également un outil essentiel dans la stratégie d'entreprise. D'une part, l'information permet aux employés de l'organisation de mettre en œuvre les orientations et décisions de la direction générale.

D'autre part, les systèmes d'information permettent de définir une politique propre à l'entreprise. Le SI a une finalité fonctionnelle, c'est un outil de communication et de coordination entre les différents services et domaines de gestion de l'entreprise. Il doit produire et diffuser des informations nécessaires aux opérations et aux choix stratégiques et tactiques.

Le SI a donc un rôle opérationnel et stratégique.

Il est opérationnel quand il se concentre sur des tâches et des procédures de gestion courante et automatisables : (comptabilité, gestion, paie).

OBJECTIFS : connaître et utiliser toutes les fonctionnalités du logiciel permettant la gestion courante d'une structure.

Les logiciels innovants de gestion, de soins et de télégestion fixe et mobile spécialisé dans le secteur social, médico-social répondent de façon idéale aux groupes de structures multi-activités qui se développent et se mutualisent en fédérant les différentes activités du secteur : services d'aide et soin à domicile, accueil de jour, établissement pour handicapés ou personnes âgées dépendantes, maison de santé...

PROGRAMME

Présentation du logiciel et de ses fonctionnalités

- Module Accueil / Qualité
- Module Planning SAP
- Module Facturation Prestataire
- Module Facturation et Paie Mandataire
- Module Paie & RH
- Module Gestion Financière

Etudes de cas

Évaluation de début et de fin de formation

NOTRE ÉQUIPE DE FORMATEURS...



Maryse ANZELIN

Maryse ANZELIN est en charge depuis 2014 du service formation du réseau UNA 47 et assure également le pilotage de l'organisme de formation rattaché à la fédération départementale. Elle est en charge de l'élaboration, la mise en place et le suivi du plan de formation du réseau. Elle assure en parallèle des formations de prévention perte d'autonomie et, d'activités physiques. Titulaire d'un BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social, d'un diplôme d'Éducatrice Sportive et par le passé évaluatrice pour le compte de la CARSAT, elle maîtrise les enjeux du secteur social et médico-social et plus particulièrement des services à la personne.

Référent handicap



Edwin BERLUCCHI

A son arrivée à l'UNA 47, Edwin BERLUCCHI a initié une démarche qualité dans le but de structurer et professionnaliser les structures adhérentes de l'UNA 47. Il mène également des audits organisationnels, financiers et qualité pour l'ensemble de ce réseau.

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse en Mastère spécialisé « Marketing, Management et Communication » et titulaire d'un Master en Sciences de l'Education et de la Formation, cette double compétence lui permet de maîtriser les outils de gestion/conduite de projets. Evalueur externe certifié AFNOR, il intervient dans les formations sur la démarche qualité (évaluation interne, évaluation externe...).



Laurence CAMBUS

Au sein de l'UNA 47, Laurence CAMBUS cheffe de service financier/comptable coordonne l'ensemble de la gestion financière. De l'établissement de tableaux de bords mensuels pour le suivi, à la mise en place d'une comptabilité multiservices, ses compétences sont variées. Elle réalise également les budgets prévisionnels, le contrôle et l'analyse des flux financiers ainsi que la clôture annuelle. Titulaire d'un MASTER de gestion elle propose une formation autour d'outils pour anticiper les difficultés et optimiser les excédents.



Marie-Laure DELBOS

C'est en 2006 que Marie-Laure DELBOS a rejoint l'UNA 47 en tant qu'évaluatrice des besoins pour le compte de la CARSAT Aquitaine. Forte de sa connaissance du domicile, elle a développé des partenariats dans le tissu associatif du Lot-et-Garonne et impliqué l'ensemble des partenaires financeurs et institutionnels dans la réalisation de projets à l'échelle départementale et régionale. Ses dernières réalisations : le bus prévention UNA 47 pour seniors ou encore le CICAT. Elle assure en parallèle des formations sur les thématiques de la personne âgée. Titulaire d'un BTS Economie Sociale et Familiale et d'un BTS PME-PMI, elle maîtrise les enjeux du secteur de l'aide à domicile et des services à la personne.

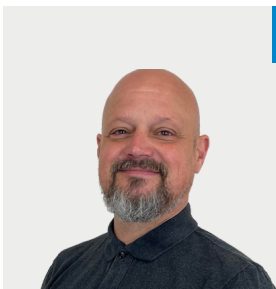


Laura LOMBARD

Laura LOMBARD lors de la 1ère tranche du programme de modernisation national UNA en 2009 a occupé le poste de chargée de mission. Elle s'est alors initiée et professionnalisée dans le développement de projet Système d'information.

Depuis, elle est devenue référente dans ce domaine au sein de l'UNA 47 et participe chaque jour à la mise en place et au développement du logiciel métier MEDISYS.

Titulaire d'un BTS Assistance de Gestion PME-PMI, elle connaît les enjeux et la complexité de la mise en place d'un système d'information au sein d'une association ou entreprise et sait comment le faire aborder aux nouveaux utilisateurs.



Cédric MORENO

Cédric MORENO a intégré UNA 47 en 2017 en tant qu'animateur d'ateliers numériques. Il est également associé au service communication de la fédération et propose des formations sur la prise en main d'outils de mobilité (informatique, numérique), sur l'accompagnement de la perte d'autonomie (simulateur de vieillissement) et sur l'utilisation des logiciels professionnels de graphisme et de vidéo.

Titulaire d'un Brevet d'Etat sportif, Cédric Moreno, dispose de compétences en gestion, animation et stratégie de groupe.



Charlotte SALMON

Charlotte SALMON est titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute. Elle coordonne le CICAT UNA 47 et réalise des accompagnements pour les particuliers dans l'aménagement du logement et des aides quotidiennes ainsi qu'auprès des professionnels. Elle anime la formation Matériel et techniques d'aide à la mobilisation et aux transferts à destination des personnels de l'aide et du soin.



Ludivine WILLO

Ludivine WILLO en charge de la communication à l'UNA 47 doit se confronter au quotidien à la réglementation stricte qui limite la communication pour les associations. Elle gère le site Internet, les réseaux sociaux, s'occupe de la boutique UNA 47 qui propose un ensemble de supports aux associations adhérentes. Parallèlement, elle travaille sur le programme de modernisation national UNA et anime des journées d'information.

Diplômée d'un Master en communication avec une spécification Seniors et lien intergénérationnel elle forme toute association sur les fondamentaux des techniques et des stratégies de la communication.

UNA 47

Organisme de formation depuis 2000



8 formateurs à votre disposition
Des interventions sur tout le territoire national

Les propositions de formations et tarifs sont modulables en fonction de la demande de l'établissement.
Une rencontre est préférable pour co-penser et ajuster les interventions en fonction des besoins institutionnels.

D'autres thématiques de formations peuvent être co-construites à votre demande.



CONTACT

Maryse ANZELIN
Responsable RH/Formation
05.53.47.69.59
359 route du Canal - 47240 CASTELCULIER
rh@una47.fr